

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 11 juillet 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,
- Vu la Convention de Réserve Foncière en date du 4 août 2023 signée entre la Ville de FORGES-LES-EAUX et l'EPF de Normandie, fixant notamment les conditions d'acquisition et de revente des parcelles incluses dans le périmètre de l'opération OPE2023008 – 76 - FORGES LES EAUX Impasse des Mésanges,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'approuver la caducité de la Convention de Réserve Foncière en date du 4 août 2023, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la Convention d'interventions à compter de la signature de cette dernière.

D'autoriser le Directeur Général à signer, avec la Commune de FORGES-LES-EAUX, une convention d'interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération OPE2023008 – 76 - FORGES LES EAUX Impasse des Mésanges (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 816 000 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

16 JUIL. 2025



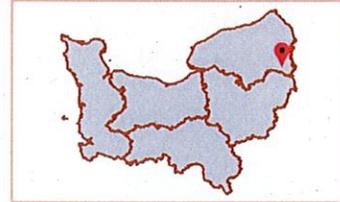
**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**

Philippe LERAÏTRE

Action foncière FORGES-LES-EAUX « Impasse des Mésanges »

CC des 4 Rivières
Forges-les-Eaux

Code Opération : OPE2023008
Surface : 3,53 ha environ
Section : AK



Sources : Origine cadastre 2022 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 10/02/2023

- Emprise concernée par l'opération
- Sections cadastrales
- Parcelles
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

